

# **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

*S.A. au capital de 198.000.000 de Dinars divisé en 198.000.000 d'actions  
de 1 Dinar chacune*

*Société Mère du Groupe S.F.B.T.*

*Siège Social : 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS*

*Identifiant unique : 0001985G - Matricule fiscal : 0001985G A M 000*

*C.N.S.S. 0000117107*

## **CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

*Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le lundi 6 juillet 2020 à 9 H.00, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - GAMMARTH (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

*1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;*

*2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;*

*3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;*

*4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;*

*5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;*

*6/ Affectation des résultats ;*

*7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;*

*8/ Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ;*

*9/ Rémunérations des Membres du Comité permanent d'Audit interne ;*

*10/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2019 ;*

*11/ Approbation des états financiers consolidés ;*

*12/ Pouvoirs à donner ;*

*13 / Questions diverses.*

*Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera un dividende de 0 D,650 par action.*

*Un exemplaire des statuts, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2019, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **CONVOCACTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

*Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le lundi 6 juillet 2020 à 9 H.30, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - GAMMARTH (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

- *Augmentation du capital, de 198.000.000 à 247.500.000 Dinars, par incorporation de réserves ;*
- *Modification de l'article 6 des statuts ;*
- *Mise en conformité des statuts avec la loi n° 2018-52 du 29/10/2018 relative au Registre National des Entreprises et avec la loi n° 2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat des investissements ;*
- *Modification des articles 10, 12, 13, 16, 18, 20, 23, 24, 28, 32, 43 et 48 des statuts ;*
- *Pouvoirs à donner.*

*Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.*